

Congrès des Epl 2023 : une fédération et un nouveau président pour préparer l'avenir de l'économie mixte locale

Le Congrès et le Salon des Epl, se sont tenus du 12 au 14 décembre au Palais des Festivals de Cannes autour du thème « Libérez le potentiel de vos territoires ». Répondre à l'actualité de l'économie mixte locale mais aussi tracer l'avenir, telles étaient les ambitions de ce Congrès. Nécessité de mieux aménager dans un contexte de changement climatique, de construire des logements adaptés à la diversité des besoins, d'accompagner les transitions démographiques et numériques... sont autant de sujets qui ont ponctué ces journées. Près de 1 300 élus locaux, dirigeants et partenaires d'Epl se sont réunis pour dessiner les grandes lignes du mouvement. Retour sur les temps forts du Congrès.

Quelques mots sur le mouvement...

Le mouvement de l'économie mixte regroupe 1 401 Entreprises publiques locales (Epl), dont 853 Sociétés d'économie mixte (Sem), 45 Sociétés d'économie mixte à Opération unique (SemOp) et 503 Sociétés publiques locales (Spl). Ces sociétés emploient 64 281 personnes sur l'ensemble du territoire et ont produit un chiffre d'affaires estimé à 16,49 milliards d'euros en 2022, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,28 % sur la dernière décennie. Avec une balance créations-disparitions s'élevant à + 187 en dix ans, il s'agit d'un mouvement en croissance, en termes de volume d'activité comme en termes de nombre de sociétés.

Cette édition a été marquée par l'élection du nouveau président de la **Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) : Philippe Laurent**, maire de Sceaux. En plus du travail de proximité avec ses adhérents auquel la FedEpl est très attachée, il a tracé les grandes lignes de son mandat : finaliser le plan stratégique 2030 de la FedEpl, soutenir les processus législatifs en cours ou à venir et veiller à la libre administration des collectivités territoriales.

Tout au long du mercredi et du jeudi, les ateliers ont abordé tous les métiers de l'économie mixte. Les congressistes se sont interrogés sur les enjeux de la ressource en eau, le potentiel des Epl face à l'urgence nationale de la rénovation énergétique, la réindustrialisation et la coopération entre Epl.

La **plénière politique** a permis de confronter le mouvement des Epl avec ceux des entreprises à impact pour mieux valoriser le rôle des Sem, Spl et SemOp dans leur écosystème. Les élus locaux, dirigeants d'Epl et d'entreprises ont échangés sur les relations des entreprises à impact avec la sphère publique et les acteurs de l'économie mixte.

Le discours de **Pascal Demurger**, Directeur général de la MAIF et co-président du Mouvement Impact France, résume bien l'esprit de cette plénière : « *L'économie mixte locale de plus en plus est amenée à prendre en charge les vrais sujets de préoccupation des citoyens dans notre pays. À la fois par les sujets que vous embrassez, votre organisation mixte qui mélange performance, compétence et intérêt général, vous êtes une forme d'entreprise qui est clairement une forme d'entreprise de demain.* »

Sandrine Charnoz, adjointe à la Mairie de Paris en charge des Sem et des Spl, a souligné « *Les Epl - parce qu'elles ont une vision à long terme - ont des atouts indéniables pour répondre aux besoins émergents là où le privé, n'aura pas suffisamment envie d'aller ou quand le marché est trop concurrentiel.* »

Prochain congrès du 8 au
10 octobre 2024 à Nantes

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 401 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des élus Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur lesepl.fr



Contacts presse
Violaine Hacke, attachée de presse
06 28 47 53 55
violainehacke@gmail.com

Contacts FedEpl
Cécile Consigny, chargée de communication
01 53 32 22 07
c.consigny@lesepl.fr

La **plénière prospective** a dessiné l'avenir du mouvement. Les acteurs de l'économie mixte ont dialogué sur l'importance de l'économie mixte locale dans la mise en œuvre des politiques territoriales. Les échanges ont permis de faire avancer les réflexions du Plan stratégique 2030 de la FedEpl. **Dominique Faure**, Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité s'est adressée aux congressistes par vidéo : « *Les axes proposés pour votre plan stratégique 2030 illustre à quel point les Epl sont en capacité de mener une action prospective pour s'adapter aux enjeux d'avenir. Je sais pouvoir compter sur les Epl pour mener à bien les transitions numériques, démographiques, sociétales.* »

En conclusion, **David Lisnard**, Maire de Cannes et président de l'AMF a déclaré : « *Les défis démographiques, économiques, écologiques, numériques vont nécessiter beaucoup de performance publique. L'enjeu est de trouver pour les Epl une voie de performance publique, de ne pas devenir des sous services de collectivités.* »

Mardi 12, avait lieu la visite du centre historique de Grasse, l'une des communes engagées dans le dispositif national Action Cœur de Ville. **Emmanuelle Cosse**, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, **Patrick Jarry**, Président d'honneur de la FedEpl, et **Jérôme Viaud**, Maire de Grasse étaient présents.

Emmanuelle Cosse a rappelé la présence de logements sociaux et étudiants dans les programmes de rénovation. Elle a également salué l'action de Patrick Jarry à la tête de la Fédération.

Pour **Jérôme Viaud** : « *En 6 ans, Grasse a érigé la plus grande médiathèque des Alpes-Maritimes. Grâce à une Epl alliant privé et public, essentielle pour les défis de transition et d'attractivité, le centre historique médiéval de Grasse est revitalisé. La Spl Grasse Développement agit pour l'intérêt général, avec la nouvelle médiathèque comme projet phare, gérant foncier, réhabilitation, redynamisation commerciale et logement.* »

La Spl Pays de Grasse Développement avait géré la restructuration de cette médiathèque. L'équerre d'argent avait récompensé la « médiathèque Sud » en 2022.

En conclusion des débats, **Philippe Laurent** a rappelé que « *l'économie mixte locale a l'intérêt général pour boussole. Les défis parfois vitaux que nous avons relevés avec succès ces dernières années sont là pour le démontrer.* »

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 401 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des élus Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur lesepl.fr



Contacts presse
Violaine Hacke, attachée de presse
06 28 47 53 55
violainehacke@gmail.com

Contacts FedEpl
Cécile Consigny, chargée de communication
01 53 32 22 07
c.consigny@lesepl.fr